

n°02

Date de publication
13 février 2020

Grandes cultures



À retenir cette semaine

- Colza

- Reprise de végétation sur l'ensemble des parcelles. Le début de la montaison est observé dans plus de la moitié des parcelles du réseau et va se poursuivre à la faveur des températures actuelles.
- Charançon de la tige du colza : vol massif de la semaine passée confirmé. Le risque est modéré à élevé.
- Larves d'altise : le risque est actuellement faible mais quelques parcelles de colza restent en phase de sensibilité. La pression est globalement faible, mais quelques fortes infestations sont signalées. Il est nécessaire de surveiller vos parcelles.



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



Réseau 2019-2020

16 parcelles observées cette semaine parmi les 22 parcelles du réseau de surveillance colza.

Stades des colzas

La reprise de végétation marquée par l'apparition de nouvelles feuilles vertes (stade C1 ou BBCH30) est atteinte sur 80% des situations. 19% des parcelles n'ont pas encore redémarré. La montaison (stade C2 ou BBCH31) a débuté sur 56% des parcelles ce qui constitue le stade majoritaire.

Ravageurs

- **Charançon de la tige du colza**

Biologie du ravageur

Attention à la confusion possible avec le charançon de la tige du chou (voir annexe).

Le charançon de la tige du colza, de forme ovale avec un corps gris cendré à noir, mesure entre 3,5 et 4 mm ce qui en fait le plus gros charançon rencontré sur colza. Le vol survient lorsque la température de l'air dépasse les 10°C, avec une température du sol supérieure à 9°C, un ensoleillement suffisant, et en l'absence de vent et de précipitations. Les œufs déposés par les femelles dans les tiges des colzas émettent des composés chimiques qui conduisent à la désorganisation des tissus de la plante. Les symptômes se caractérisent par une déformation voire un éclatement des tiges pénalisant fortement l'alimentation de la plante, en eau notamment.

Période de risque : le risque vis-à-vis du charançon de la tige apparaît lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- Présence de tige tendre à partir du stade C2 ;
- Présence de femelles aptes à la ponte.

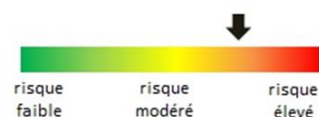
Le stade E marque la fin du risque principal.

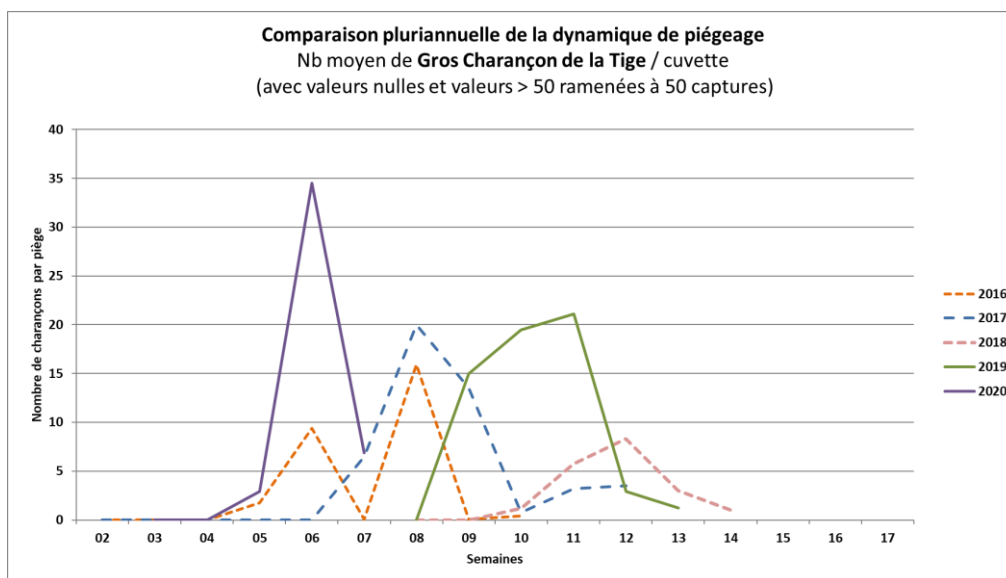
Seuil indicatif de risque : aucun seuil pour ce ravageur. La seule présence des adultes sur les parcelles, détectée par les captures dans les pièges sur végétation constitue un risque pour la culture. Le délai d'intervention est de 8 à 10 jours après les premières captures significatives, durée nécessaire pour que les femelles soient aptes à la ponte. Le stade E marque la fin du risque principal.

Observations : 11 parcelles parmi les 16 observées signalent la présence de charançons de la tige du colza de façon importante sur l'ensemble du réseau. Les captures sont comprises entre 1 et 29 insectes par cuvette avec une moyenne de 6.9 insectes par cuvette. Les captures supérieures à 50 insectes restent peu fréquentes. Cependant, ces valeurs confirment le pic de vol de la semaine passée.

Analyse du risque

Les piégeages réalisés cette semaine en cuvette jaune indiquent la présence du charançon de la tige du colza de façon moins importante que la semaine passée. Le vol a donc été à son apogée la semaine passée, favorisé par des températures relativement douces.





Les colzas ont pour une majorité des situations débuté la montaison lors des observations en début de semaine, à l'exception de quelques situations moins avancées. Néanmoins les températures annoncées pour les jours à venir devraient favoriser la croissance de ces derniers.

Au regard de ces éléments, le risque sera donc modéré à élevé. Les pontes devraient avoir lieu d'ici la fin de semaine.

- **Charançon de la tige du chou**

Cet insecte n'est pas considéré comme nuisible pour la culture de colza.

Le charançon de la tige du chou peut être confondu avec celui du colza mais ne représente pas de risque pour la plante. Néanmoins son arrivée sur les parcelles souvent un peu avant celle du charançon de la tige du colza peut être un indicateur pour surveiller l'arrivée de ce dernier.

Dans les conditions de l'année, les deux insectes sont arrivés simultanément.

On note des captures massives de charançons de la tige du chou sur 9 des 11 parcelles suivies ; Ces captures vont de 1 à près de 100 individus par cuvette.

Attention à ne pas confondre les charançons de la tige du chou et du colza (voir annexe).

- **Altises d'hiver ou grosses altises larves**

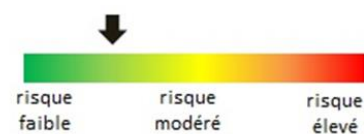
Période de risque : depuis le stade 6 feuilles jusqu'au stade reprise de végétation.

Seuil indicatif de risque : 2-3 larves par plante ou 7 plantes sur 10 avec des larves dans les pétioles des feuilles. Les dégâts ne sont importants que si le cœur des plantes est touché ce qui est rare dans le cas de colzas bien développés.

Observations : 4 parcelles ont fait l'objet d'une observation sortie hiver. 2 parcelles dépassent le seuil indicatif de risque sans pour autant risquer de pénaliser les colzas du fait de leur état de croissance.

Analyse du risque : la pression est relativement faible. Attention néanmoins car certaines parcelles signalent des infestations plus importantes, à relativiser par rapport au niveau de croissance du colza. En effet, bon nombre de parcelles du réseau sont sorties de la phase de sensibilité avec le début de la montaison.

Il est recommandé de maintenir la vigilance malgré un risque faible.



ANNEXE

Rappel des stades :

Stade C1 : Reprise de végétation ; Apparition de jeunes feuilles ;

Stade C2 : Entre-nœuds visibles. On distingue un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

Stade D1 : Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.



Distinguer le charançon de la tige du colza, de celui de la tige du chou :



	Charançon de la tige du colza	Charançon de la tige du chou
Tailles	3 à 4 mm	2.5 à 3 mm
Aspect du corps	Gris cendré à noir	Gris cendré
Extrémité des pattes	Noire	Rousse
Nuisibilité	Forte	Nulle

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes
Coordonnées du référent : Cécile Bois (CRA AURA) cecile.bois@aura.chambagri.fr, 04 73 28 78 34.

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des syndicats de producteurs et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tout autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.

